

CLUBS D'ENTREPRISES DE L'EST PARISIEN

GROUPES CRÉATION & REPRISE DE L'EST PARISIEN

Réunion du 31 mars 2009 à Nogent-sur-Marne



Présents : Gérard Cohen (Club Gravelle Entreprendre), Thierry Deslot (Mairie de Saint-Maur-des-Fossés), Pierre-Jean Galerne (Vivre et Entreprendre), Chantal Maire (Mairie de Bry-sur-Marne), Andrée Malissein (Vivre et Entreprendre), Gilles Paquereau (Affaires & Convivialité), André Rouchès (Affaires & Convivialité), Amélie Soumet (Vivre et Entreprendre).

Excusés : Laurent Cohen (Club des Entrepreneurs Vincennois), Denis Driguet (Vivre et Entreprendre), Évelyne Revellat (Association des Entreprises de Bry-sur-Marne).

Le Groupe création & reprise s'est réuni le 31 mars 2009 de 18h à 20h au siège de Vivre & Entreprendre 14 rue du Viaduc à Nogent-sur-Marne sous la coprésidence d'Andrée Malissein et de Denis Driguet.



I - ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 3 MARS 2009

Il est donné lecture par André Rouchès du compte rendu de la réunion du 3 mars 2009 qui est adopté à l'unanimité des présents.

II – MISE AU POINT DU PROJET D'ARGUMENTAIRE

Le projet d'argumentaire destiné aux maires et intitulé «*Projet de création d'un réseau de référents chargés de mettre en relation cédants et repreneurs sur le territoire de l'Est parisien*» est discuté en séance et amendé.

L'exposé des motifs sera complété par quelques chiffres relatifs au marché de la transmission en Île-de-France à partir d'un document émanant de la CRCI Ile-de-France et transmis par Gilles Paquereau. Au cours des 10 prochaines années 165000 entreprises franciliennes sont à céder pour raison d'atteinte de l'âge de la retraite par leurs dirigeants.

Selon l'INSEE 25% des disparitions d'emplois en Île-de-France seraient dus à la disparition d'entreprises n'ayant pas trouvé de repreneurs. Il faut donc insister sur l'emploi et sur la sécurité dans les cités qui en découle. Enfin l'efficacité éprouvée du dispositif et la volonté commune des uns et des autres sont des arguments déterminants.

L'objectif doit être de réactiver la transmission des entreprises afin d'éviter leur fermetures qui résulteraient d'absences de repreneurs ou de mauvaises transmissions.

III – TEST DE L'ARGUMENTAIRE AUPRÈS DE SAINT-MANDÉ

Affaires & Convivialité prendra rendez-vous avec le maire de Saint-Mandé ou son représentant dans le but de tester l'argumentaire et rendra compte de cet entretien lors de la prochaine réunion.

IV – LE POINT SUR LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

✓ **LE FICHIER** : Plusieurs possibilités sont offertes. Le choix diffère selon les communes. Certaines utilisent le fichier de la taxe professionnelle, d'autres celui de l'Insee, d'autres enfin achètent les fichiers des entreprises à Antarès, à Compass...

✓ **LA MISE EN RELATION** : Les personnes bénévoles auront une expérience de l'entreprise et seront aptes à obtenir la confiance des parties, en particulier des cédants. Gérard Cohen propose de rédiger un profil de poste des personnes recherchées et de le soumettre lors de la prochaine réunion.

✓ **L'ACCOMPAGNEMENT** : Les organismes et consultants dont la liste pourra être remise aux repreneurs et aux cédants pour les conseiller et les accompagner dans leur démarche devront être agréés par le Conseil en investissement financier (CIF).

✓ **LE PROTOCOLE COMMUN D'ACTION** : La mise en relation n'est qu'une étape de la transmission mais elle est déterminante. C'est pourquoi il sera envisagé de mettre au point un protocole commun aux clubs d'entreprises de l'Est parisien.

V – PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Groupe création & reprise de l'Est parisien est fixée au **mardi 12 mai 2009 à 17h** au siège de Vivre et Entreprendre.

La séance est levée à 20h.

